

C'EST QUOI... LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE?

Créée en juin 1945, la Cour internationale de justice (CIJ) est le principal organe judiciaire de l'Organisation des Nations unies. Son siège se trouve à La Haye, aux Pays-Bas.



1- Composition

15 juges élus par un double scrutin de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU.



4- Qui peut être poursuivi devant la CIJ?

- À la différence de la Cour pénale internationale (CPI), la CIJ ne juge que les États.
- Il faut que les États en cause aient accès à la Cour et aient accepté sa compétence à examiner le différend en question. C'est un principe fondamental du règlement des différends internationaux, les États étant souverains et libres de choisir les moyens de les résoudre.



2- Rôle

Elle a pour mission de régler les litiges que les États portent devant elle, en application des traités internationaux, et de donner son avis sur les questions juridiques que lui soumettent les organes de l'ONU.



3- Qui peut la saisir?

Les États membres de l'ONU.

- La CIJ ne traite aucune demande de particuliers, d'ONG, d'entreprises...
- Elle ne peut se saisir d'office d'un litige.
- Elle ne peut ni enquêter ni statuer à son gré sur les agissements d'États souverains.



5- Quels sont les textes qu'elle applique?

- Les conventions internationales reconnues par les États en litige.
- La coutume internationale.
- Les principes généraux du droit.



6- Quelle est la valeur de ses décisions?

- Les arrêts rendus par la CIJ ont force obligatoire pour les parties en cause.
- Les arrêts sont définitifs et sans recours.
- Si l'une des parties en conteste le sens ou la portée, elle a la faculté de présenter une demande en interprétation.
- La CIJ peut ordonner des mesures conservatoires afin que la situation examinée ne se détériore pas pendant qu'elle juge l'affaire.



Le bâtiment historique de la CIJ, aussi appelé Palais de la Paix, a été achevé en 1913.